

# **DURÉE** 2 jours

# **TARIF**2 000€ HT par personne

# **SESSIONS DE FORMATION**Selon planning

#### **OBJECTIFS**

Décrypter les principales rubriques d'un bulletin de paie

Identifier les différents prélèvements sociaux et fiscaux

Établir et expliquer des paies simples

#### **COMPÉTENCES À ACQUÉRIR**

- Lire un bulletin de paie simple et spécifique
- Distinguer les différentes rubriques du bulletin de paie
- Calculer des charges sociales
- Élaborer un bulletin de paie simple

## **PUBLIC CONCERNÉ**

 Tout public s'intéressant à la gestion de la paie

#### PRÉ-REQUIS

Aucun

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode active
- Apports théoriques
- Exercices pratiques

## **ÉVALUATION**

- Étude de cas
- Quizz & QCM
- Évaluation formative

#### I. ANALYSER LE HAUT DU BULLETIN

- Identification du salarié et de l'employeur
- Classification, horaire

### II. CALCULER LA RÉMUNÉRATION BRUTE

- Le salaire, les primes, les indemnités
- Les heures supplémentaires et complémentaires
- Le traitement des absences
- La gestion de la maladie, maternité et accident du travail et des IJSS
- Les congés payés
- Les avantages en nature

# III. DÉTERMINER L'ASSIETTE DES COTISATIONS SOCIALES

- Les organismes sociaux : URSSAF, France Travail, Retraite, Prévoyance, Mutuelle
- Les bases de cotisations, les tranches, CSG-CRDS
- Plafond de Sécurité Sociale : calcul du prorata en cas d'entrée/sortie, travail à temps partiel
- Calcul des cotisations salariales et patronales

# IV. CALCULER LES ALLÈGEMENTS DE COTISATIONS SO-CIALES

- La déduction TEPA
- La réduction des bas salaires

#### V. CALCULER LE SALAIRE NET

- Les tickets restaurant,
- Le remboursement transport
- Les frais professionnels
- Les avances et acomptes
- La saisie sur salaire
- Le prélèvement à la source

#### VI. LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Collecter les informations indispensables pour établir un solde de tout compte (STC)
- Calculer les primes et indemnités de départ
- Rédiger les documents de STC à remettre

## **CENTRE DE FORMATION**

Formation dispensée par DUO RH &Co, centre de formation certifié QUALIOPI.